

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

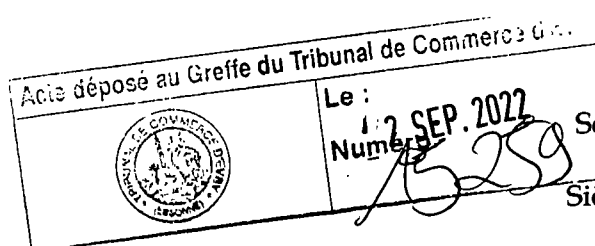
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01052 Numéro SIREN : 881 850 853 Nom ou dénomination : 5TH AVENUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2022 sous le numéro de dépôt 15259



5TH AVENUE

Société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital : 10 000 €

Siège social : 4 RUE DE LA JUIVERIE

91150 ETAMPES

RCS : 881 850 853 EVRY

RAPPORT DE GESTION

Présenté par la Gérance

À l'assemblée générale ordinaire annuelle

Du 30 août 2022

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, la convocation de cet assemblée générale ordinaire annuelle, a pour but de vous rendre compte de la situation de notre société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations financières y afférentes.

Pour votre information, il vous a été adressé tous les documents prescrits par la loi en vigueur, à savoir :

- Les rapports de gestion établis par la gérance pour l'exercice clos au 31/12/ 2021;
- Les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020
- Le projet de résolutions qui seront soumises à votre vote.

I. DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2021

1. EXPLOITATION

L'activité de notre société s'est déroulée normalement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous vous informons que cet exercice est notre premier exercice complet de 12 mois d'activité.

II. COMPTES ANNUELS

La société a réalisé un chiffre d'affaire de 204 394 € auquel il faut ajouter une subvention covid 19 de l'état d'un montant de 37 086 € soit un total de 241 480 € Les charges reprises sur le Bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, pour un montant de 208 473 € comprenant:

■ Achat de matière premières	102 756 €
■ Autres charges	29 744 €
■ Variation de stock	413 €
■ Rémunérations	62 457 €
■ Charges sociales	7 608 €
■ Dotations aux amortissements	4 389 €

Les détails de ces postes sont repris dans les documents comptables
(Balance et Grand-livre)

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons l'affectation du Résultat de cet exercice au compte de REPORT A NOUVEAU.

3. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à nos statuts et du code de commerce aucun dividende ne sera distribué pour cet exercice 2021.

4. DEPENSES ET CHARGES SOMPTUAIRES

Notre société n'a engagé aucune dépense ou charge somptuaire prévue par l'article 39-4 du code général des impôts.

5. PRISE DE PARTICIPATION ET FILIALES

Nous vous informons qu'aucune prise de participation dans une société ayant son siège social en France, représentant plus du 1/10 ème du tiers ou de la moitié du capital de cette société n'a été effectuée par notre société.

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

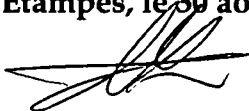
Nous avons un problème de personnel comme toutes les sociétés de secteur, nous espérons conserver le personnel existant pour pouvoir poursuivre notre activité pour l'exercice actuel.

III. DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Le projet de résolutions qui vous est présenté correspond bien à nos obligations légales et aux besoins majeurs de notre société. Nous espérons que celles-ci ont votre agrément et que vous voudrez bien donner à notre gérance quitus total et entier de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2021

A cet effet, le Président se tient à votre disposition pour tous les renseignements utiles et nécessaires pour une meilleure information sur la situation de la société.

Fait à Etampes, le 30 août 2022.



Le Président

5TH AVENUE

Société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital : 10 000 €

Siège social : 4 RUE DE LA JUIVERIE

91150 ETAMPES

RCS : 881 850 853 EVRY

=====

PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Du 30 août 2022

**L'an deux mille Vingt et deux,
Le Trentième jour du mois d'août à 15 h 00. mn,**

Les actionnaires de 5TH AVENUE société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 100 actions de valeur nominale de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social sis au n° 4, Rue de la Juiverie, 91150 ETAMPES, sur convocation du Président, conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

Madame KRIDECH Fatima,
Associé propriétaire de 25 actions sociales.

Monsieur KRIDECH Mounir,
Associée propriétaire de 75 actions sociales

Total des parts sociales représentées, 100 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur KRIDECH Mounir, en sa qualité de président et actionnaire fondateur.

Le Président constate que la totalité des actions sont présentes et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

1. Les Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021.
2. Les rapports de gestion de l'exercice 2021
3. Le projet des résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée.

Puis le Président rappelle à l'assemblée que tous les documents ont été tenus par la gérance à la disposition des actionnaires avec tous les renseignements exigés par la loi, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion établis par la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021.
3. Quitus à la gérance pour l'exercice clos au 31/12/2021.
4. Affectation des résultats de l'exercice.
5. Questions diverses.

Le président fait la lecture du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2021

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle donne acte à la gérance de ce que les dispositions statutaires concernant la convocation de l'assemblée et la communication des documents et rapports sociaux ont été respectées.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur le fonctionnement de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils sont présentés dans ce rapport, ainsi que les opérations qui y sont traduites.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice 2021 et lui donne quitus total et entier de l'exécution de son mandat.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune CONVENTION prévue par l'article 50 de la loi de 1966 n'est conclue, au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, entre la société et l'un de ses gérants ou un associé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 font apparaître un résultat déficitaire d'un montant de 4 037 €, après déduction de la subvention covid19

Elle décide d'affecter ce Résultat au compte de « **REPORT A NOUVEAU** »

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale rappelle qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes au titre cet exercice.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la présidence ou à son mandataire porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales obligatoires.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la Président lève la séance. 16 h 30 mn

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de l'AGO.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
5TH AVENUE		4 RUE DE LA JUIVERIE	
SIRET	8 8 1 8 5 0 8 5 3 0 0 0 1 4	91150 ETAMPES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

"REGIME FISCAL DES GROUPES"

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	4 037
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

"F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)"

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
Date: 18/05/2022		Lieu: ETAMPES	
Qualité et nom du signataire:			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions					e	
autres que celles visées en (a),					f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			61 544
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		5TH AVENUE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		4 RUE DE LA JUIVERIE		91150 ETAMPES	
Numéro SIRET *		8 8 1 8 5 0 8 5 3 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	15 645	7 014	8 631	12 020	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	50		50	50	
Total I (5)		044	048	15 695	7 014	8 681	12 070	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	7 907		7 907	8 320	
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074				3 984
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	75 033		75 033	28 608	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II	096	098	82 940		82 940	40 912	
	Total général (I+II)	110	112	98 636	7 014	91 621	52 982	

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *	120	10 000	10 000		
Ecart de réévaluation	124				
Réserve légale	126				
Réserves réglementées *	130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132				
Report à nouveau	134	710			
Résultat de l'exercice	136	33 049	710		
Provisions réglementées	140				
Total I	142	43 759	10 710		
Provisions pour risques et charges	154				
Emprunts et dettes assimilées	156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	9 567	1 160		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 27 102)	172	38 295	41 112		
Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	47 863	42 272		
Total général (I + II + III)	180	91 621	52 982		

RENOUVELLEMENT		RENOUVELLEMENT	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Section 1 bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 5TH AVENUE

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
Ventes de marchandises *		209		210	
Production vendue	biens	215		214	
	services *	217		218	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		232	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
Rémunérations du personnel *				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
Dotations aux amortissements *				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264		264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		270	
Produits financiers (III)				280	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges financières (V)				294	
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310		310	
B - RÉSULTAT FISCAL		312		312	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprise nouvelle (44 septies)		986		138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
ZFA NG des (44 quaterdecies)		345		992	
	Investissements outre-mer	344			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352		352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370		372	

31/12/2021

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Aide Covid		37 086
Total des déductions diverses	350	37 086

Désignation de l'entreprise : 5TH AVENUE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobiliations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	9 655	432		434		436	9 655	9 655
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 990	442		444		446	4 990	4 990
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	1 000	464		466	1 000	1 000
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50	50
TOTAL		490	14 695	492	1 000	494		496	15 695	15 695
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobiliations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	1 468	522	2 414	524		526	3 882	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 157	532	1 975	534		536	3 132	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	2 625	572	4 389	574		576	7 014	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobiliations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 5TH AVENUE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	4 037
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	4 037

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 235
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 563
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Désignation de l'entreprise : 5TH AVENUE

31/12/2021

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : 5TH AVENUE				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	204 394
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	204 394
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	37 086
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	37 086
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	114 218
Variation négative des stocks				145	413
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	8 737
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	123 368
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	118 112
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	118 112
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	204 394	Effectifs au sens de la CVAE *	
				023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2021	160	31/12/2021
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Page 10

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 8 1 8 5 0 8 5 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 5TH AVENUE

ADRESSE (voie) 4 RUE DE LA JUIVERIE

CODE POSTAL 91150 VILLE ETAMPES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique KRIDECH Prénom(s) MOUNIR

Nom marital % de détention 75.00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 220186 N° Département 91 Commune ETAMPES Pays

Adresse : N° 37 Voie SENTIER DU PARC

Code postal 91290 Commune LA NORVILLE Pays France

Titre (2) Mme Nom patronymique KRIDECH Prénom(s) FATIMA

Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 080199 N° Département 91 Commune ETAMPES Pays

Adresse : N° 25 Voie RUE ANDRE DEPECKER

Code postal 91150 Commune ETAMPES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Page 11

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 8 1 8 5 0 8 5 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

5TH AVENUE

ADRESSE (voie)

4 RUE DE LA JUIVERIE

CODE POSTAL

91150

VILLE

ETAMPES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
44860000			160.42
31/12/2021 RB ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		160.42	